

**Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle  
 des membres de l'Institut Santé et société de l'UQAM  
 Mardi 20 mars 2018, de 12 h 30 à 14 h 00  
 Salle DS-1950**

| Présences  |   |
|--|---|
| <b>Membres professeur.es</b><br>Chantal Arousseau<br>Liesette Brunson<br>Carole Clavier<br>Victor Frak<br>Sylvie Gravel<br>Janie Houle<br>Connie Isenberg-Grzeda<br>Denise Medico<br>Sylvie Ouellet<br>Mélanie Trottier Bergeron<br>Robert J. Vallerand<br>Louise Vandelac<br>Marie-Hélène Véronneau<br>Nicole Vézina<br>Jean-Philippe Waubb | <b>Membres étudiant.es</b><br>Émilie Desjardins<br>Mélanie Lefrançois<br><br><b>Membres associé.es</b><br>Annie Montreuil<br>Aline Pajot<br><br><b>Membres institutionnels</b><br>Cinbiose, Cathy Vaillancourt<br>ComSanté, Alexandre Coutant (aussi<br>membre professeur)<br><br><b>Personne observatrice</b><br>Marie Eve Rioux-Pelletier, agente de<br>recherche et de planification (aussi membre<br>étudiante) |

21 personnes présentes

## 1. Élection d'un.e président.e d'assemblée

Sylvie Gravel, directrice de l'ISS, souhaite la bienvenue aux membres et demande si une ou des personnes se proposent pour présider l'assemblée. Chantal Arousseau se propose pour agir à titre de présidente d'assemblée. Adopté à l'unanimité.

## 2. Adoption de l'ordre du jour

Sylvie Gravel fait la lecture du projet d'ordre du jour et propose de déplacer le point 8 (affichage du poste de direction de l'ISS) au point 6.

L'adoption de l'ordre du jour modifié et présenté ci-dessous est proposée par Janie Houle et appuyée par Alexandre Coutant.

1. Élection d'une présidente, d'un président d'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Suivi et adoption du procès-verbal du 25 janvier 2017
4. Bilan des activités et bilan financier
5. Planification 2018 et discussion
6. Affichage du poste de direction de l'ISS

7. Vote pour élire les membres par intérim et pourvoir les postes vacants au Conseil interfacultaire de l'ISS
8. Modifications aux Statuts et règlement numéro 1 de l'ISS
9. Varia
10. Levée de l'assemblée

### 3. Suivi et adoption du procès-verbal du 25 janvier 2017

L'adoption du procès-verbal tel que présenté est proposée par Annie Montreuil et appuyée par Carole Clavier.

### 4. Bilan des activités et bilan financier

Sylvie Gravel présente une synthèse du bilan de l'ISS pour l'année 2016-2017 (activités et bilan financier). De plus amples informations sont disponibles dans le document « Bilan 2016-2017 et planification 2017-2018 de l'Institut Santé et société » qui a été envoyé à l'ensemble des membres de l'ISS le 15 mars 2018.

Voici les questions de l'assemblée :

- Un membre demande qui est l'instance responsable de déterminer le budget de fonctionnement de l'ISS. Sylvie Gravel indique que ce budget fait partie de l'enveloppe budgétaire de la Faculté des sciences humaines, à laquelle l'ISS est rattaché institutionnellement.
- Au niveau du budget, un membre demande si le solde pourrait être utilisé pour une bourse. Sylvie Gravel indique que le solde sera en effet utilisé pour une ou des bourses étudiantes ponctuelles, ou encore pour des contrats étudiants.

### 5. Planification 2018 et discussion

Sylvie Gravel présente les éléments clefs de la planification de l'ISS pour l'année 2017-2018 (activités et budget). De plus amples informations sont disponibles dans le document « Bilan 2016-2017 et planification 2017-2018 de l'Institut Santé et société » qui a été envoyé à l'ensemble des membres de l'ISS le 15 mars 2018.

Grande initiative en santé du Réseau de l'Université du Québec : cette initiative vise globalement à développer une force en recherche en santé, considérant que les établissements du Réseau de l'UQ n'ont pas de rattachement hospitalier et que cela représente un désavantage au niveau du financement. Sylvie Gravel demande à Cathy Vaillancourt de partager une mise à jour du projet. Cathy indique qu'elle représente l'INRS Institut Armand-Frappier au sein du pôle *santé durable*. Un des projets de cette Grande initiative est de créer un Centre de recherche interdisciplinaire en santé au sein du Réseau de l'UQ. Par ailleurs, le Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS) souhaite entre autres développer un programme de financement qui permettra de reconnaître le travail des chercheur.euses en santé en dehors des milieux hospitaliers. Ces projets sont en développement et l'ISS en suivra l'évolution.

Après avoir présenté le bilan 2016-2017 et la planification 2017-2018 de l'ISS, la résolution suivante est adoptée par l'assemblée des membres.

## **RÉSOLUTION 2018-AG-ISS-01**

### **Bilan 2016-2017 et planification 2017-2018 de l'Institut Santé et société**

ATTENDU les Statuts et règlement numéro 1 de l'ISS qui stipulent que « l'assemblée des membres détient les pouvoirs suivants : approbation du rapport annuel; approbation du rapport budgétaire; adoption des orientations stratégiques et des priorités d'action; »;

ATTENDU la résolution 2018-CI-04.1 du conseil interfacultaire approuvant le « Bilan 2016-2017 et planification 2017-2018 » en vue de les transmettre à l'assemblée des membres pour approbation;

ATTENDU le document intitulé « Bilan 2016-2017 et planification 2017-2018 » déposé à l'assemblée générale du 20 mars 2018;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par Victor Frak, appuyé par Louise Vandelac que l'assemblée des membres :

APPROUVE le « Bilan 2016-2017 et planification 2017-2018 ».

Adopté à l'unanimité.

## **6. Affichage du poste de direction de l'ISS**

Sylvie Gravel annonce à l'assemblée qu'elle ne renouvèlera pas son mandat de directrice à l'ISS et prendra sa retraite au premier juin.

L'appel de candidatures pour le poste direction de l'ISS sera lancé du 20 au 27 mars (midi) 2018. Un processus de consultation auprès des membres de l'ISS sera effectué du 10 au 17 avril 2018. L'entrée en fonction est prévue au premier juin 2018. Le mandat de direction de l'ISS est de trois ans (renouvelable une fois).

Pour l'instant, une personne a manifesté son intérêt pour le poste de direction et il s'agit de Johanne Saint-Charles, professeure au département de communication social et publique à la Faculté de communication. Ne pouvant être présente à l'assemblée des membres, Johanne Saint-Charles a transmis une lettre aux membres dont Sylvie Gravel fait la lecture.

Sylvie Gravel invite également les autres membres intéressé.es à poser leur candidature au poste de direction.

## **7. Vote pour élire les membres par intérim et pourvoir les postes vacants au Conseil interfacultaire de l'ISS**

### **RÉSOLUTION 2018-AG-ISS-02**

#### **Vote pour élire les membres au sein du conseil interfacultaire de l'ISS**

ATTENDU les candidatures présentées pour les mandats au conseil interfacultaire de l'Institut Santé et société;

ATTENDU l'engagement confirmé de ces personnes dans ces postes;

IL EST PROPOSÉ par Cathy Vaillancourt, appuyé Connie Isenberg, que le conseil interfacultaire :

NOMME les personnes suivantes au sein du conseil interfacultaire de l'ISS :

- Émilie Desjardins, étudiante à la maîtrise ès sciences de la gestion, à titre de représentante des membres étudiant.es;
- Agnès Florette Noubicier, étudiante au doctorat interdisciplinaire en santé et société, à titre de représentante des membres étudiant.es;
- Soumya Tamouro, L'équipe METISS, à titre de représentante des membres associé.es;
- Benoît Cordelier et Alexandre Coutant, à titre de membres professeurs (en remplacement de Johanne Saint-Charles qui est en sabbatique jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2018).

Adopté à l'unanimité

La présidente de l'assemblée remercie ces personnes pour leur engagement au sein du conseil interfacultaire de l'ISS.

Sylvie Gravel indique que le poste de représentant des membres institutionnel au sein du conseil interfacultaire est actuellement vacant. Un appel à candidatures a été lancé du 9 février au premier mars 2018 et l'ISS n'a reçu aucune candidature. La directrice est en processus de sollicitation auprès de centres à l'UQAM pour combler ce poste.

## **8. Modifications aux Statuts et règlement numéro 1 de l'ISS**

Marie Eve Rioux-Pelletier explique que des modifications aux Statuts et règlement numéro 1 de l'ISS sont nécessaires pour prendre en compte les modifications suivantes :

- le rattachement de l'ISS à la Faculté des sciences humaines (résolution 2015-A-16836);
- la reconnaissance du mode de scrutin électronique pour le Conseil interfacultaire (résolution CI-2015.12.04.1);
- l'abolition du comité exécutif de l'ISS (résolution 2017.01.07); et
- la perte du statut de membre en l'absence de réponse d'un membre sollicité pour renouveler son statut (procès-verbal de la 17<sup>e</sup> rencontre du conseil interfacultaire, le 7 décembre 2017).

Le détail de ces modifications ainsi que des modifications à apporter aux Statuts et règlement numéro 1 de l'ISS est présenté dans le document « Modifications aux Statuts et règlement numéro 1 de l'Institut Santé et société » qui a été remis aux membres par courriel le 15 mars 2018. Dans ce document, on retrouve aussi la résolution 2018-CI-04.1 adoptée le 12 mars 2018 et indiquant que le conseil interfacultaire de l'ISS a adopté les statuts révisés et les soumet à l'assemblée générale de l'ISS pour ratification.

Après avoir présenté les modifications à apporter aux Statuts et règlement numéro 1 de l'ISS, la résolution ci-dessous est adoptée par l'assemblée des membres.

## **RÉSOLUTION 2018-AG-ISS-03**

### **Modifications aux Statuts et règlement numéro 1 de l'Institut Santé et société**

ATTENDU les Statuts et règlement numéro 1 de l'Institut Santé et société;

ATTENDU la volonté de l'assemblée générale et de la direction de l'ISS de réviser les Statuts et règlement numéro 1 de l'Institut Santé et société pour les adapter aux modifications suivantes :

- résolution 2015-A-16836 du conseil d'administration de l'UQAM rattachant l'Institut Santé et société à la Faculté des sciences humaines;
- résolution CI-2015.12.04.1 du conseil interfacultaire reconnaissant le mode de scrutin électronique pour le Conseil interfacultaire;
- résolution 2017.01.07 de l'assemblée des membres de l'ISS abolissant le Comité exécutif et maintenant le Conseil interfacultaire en ajoutant un membre externe et une personne représentant la direction du doctorat interdisciplinaire en santé et société;
- procès-verbal de la 17<sup>e</sup> rencontre du conseil interfacultaire le 7 décembre 2017, dans lequel il est proposé de voter un règlement qui indiquerait que les membres de l'ISS perdent leur statut de membre dans le cas où ils et elles ne répondent pas lorsqu'ils sont sollicités pour renouveler leur statut;

ATTENDU la résolution 2018-CI-04.1 du conseil interfacultaire adoptant les statuts révisés de l'Institut Santé et société tels que présentés en annexe pour les soumettre à l'assemblée générale de l'ISS pour ratification;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par Janie Houle, appuyé par Sylvie Ouellet que l'assemblée des membres :

RATIFIE les statuts révisés de l'Institut Santé et société tels que présentés en annexe; et

DEMANDE à la Commission des études de recommander leur adoption par le Conseil d'administration de l'UQAM.

Adopté à l'unanimité.

## **9. Varia**

Aucun varia.

**La présidente de l'assemblée, Chantal Arousseau, intervient pour ajouter un point à l'ordre du jour pour reconnaître tout le travail accompli par Sylvie Gravel à titre de directrice de l'ISS au cours des trois dernières années. Merci infiniment et félicitations pour tout ce que tu as mené pour l'ISS !**

## **10. Levée de l'assemblée**

La présidente d'assemblée, Chantal Arousseau, annonce la levée de l'assemblée à 14h08 et remercie les membres pour leur participation.